

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI, LES CONSEILLERS DE LA MAJORITE OSERONT- ILS DONNER QUITUS AU MAIRE POUR SA GESTION DEPUIS UN AN ?

Les élus du groupe du conseil municipal « Le Vésinet Solidaire et Durable », André MICHEL, Olivia AYME, Lucien DESVAUX alertent les Vésigondins sur la gestion municipale du Maire.

IL N'ETAIT PAS NECESSAIRE

D'AUGMENTER LES IMPOTS DE 50%

1- La part communale de la taxe foncière et de la taxe d'habitation augmentée de 50 % en 2009 sans raison

= > En clair, cela fait une augmentation de 35% du total des impôts locaux. Un vésigondin qui payait 1000 € paiera 1350 €, celui qui payait 2000 € paiera 2700 €...

Un bref rappel des faits

L'équipe en place, dès son élection, a affirmé sans preuve la nécessité, pour équilibrer le budget 2009, d'augmenter les impôts locaux — part communale — de 4 200 000 € environ. Cette augmentation du taux d'imposition de 50 % a été votée lors du conseil du 18 Décembre 2008. Or, ces derniers mois, deux éléments nouveaux sont apparus :

1 - Le plan de relance de l'Etat a prévu la récupération de la TVA sur les investissements de l'année précédente. Cette décision apporte à la ville, en 2009, 1 200 000 € non prévus ! Décision actée au conseil municipal du 5 Mars 2009.

2 - L'excédent présenté dans le compte administratif 2008 sera de 760 000€ environ.

=> On arrive à un total de 2 000 000 € de recettes effectivement disponibles en 2009. Si l'on admet la nécessité affichée par la ville de collecter 4 200 000 € de recettes supplémentaires, il n'était nécessaire d'augmenter les impôts que de la différence, soit 2 200 000 €.

Une augmentation d'environ 25% était suffisante !

2 - Les fautes de gestion et leurs conséquences

L'augmentation de 25% serait restée nécessaire. A quoi est-elle due ?

- à l'erreur de gestion de l'adjoint Finances, qui a trop emprunté
- à des recettes minimisées au compte administratif 2008
- à des investissements inconscients

La modification du budget, c'est-à-dire du taux de 50%, pouvait intervenir jusqu'au 31 Mars. Il est désormais trop tard. Le 14 mai, la preuve sera faite de l'inutilité de la hausse avec le vote des comptes administratifs.

- Les fautes qui coûtent cher en 2009

1 - La gestion mal maîtrisée de la trésorerie a coûté de l'ordre de 150 000 € d'intérêts financiers payés en pure perte en empruntant 6 000 000 € de trop en 2008 et au moins 200 000 € en 2009.

2 - L'achat d'un immeuble, le 17 rue THIERS, pour un prix élevé de 825 000 €, au moment même où l'on nous expliquait qu'il fallait vendre des actifs pour désendetter la ville.

3-Le déplacement de la police municipale en 2009 pour un coût prévu de 200 000 €, auquel il faut ajouter 100 000 €, le coût ayant été sous évalué.

4 - la pose d'un revêtement sur l'emplacement du bâtiment différé place du marché, revêtement promis à la destruction pour « faire joli à l'inauguration de la place vide » : coût 200 000 €

5- L'ajout d'un budget supplémentaire conduit à certaines dépenses non urgentes : un seul exemple parmi d'autres, changer les tables du conseil municipal : coût 21 000 €

- Les fautes qui vont coûter cher en 2010 et après :

Les conditions de l'arrêt de la place du marché : une partie des constructions devront être cassées pour leur donner une autre destination qu'une patinoire. Quitte à arrêter le projet, il ne fallait pas construire les infrastructures en totalité. Plusieurs millions d'euros risquent de partir en fumée car tout a été aménagé pour une patinoire. On a déjà rendu les subventions, plus de 6 000 000 € ! **Or la patinoire est presque finie !** Les vestiaires attendent les jeunes. Le bloc froid n'a pas été revendu. A ce stade, il serait économiquement plus raisonnable de l'achever. Consultons les vésigondins par voie de référendum, en indiquant les coûts afférents aux différents choix.

La semaine du développement durable, la journée de l'Europe, les cafés du dimanche ne peuvent faire oublier ces fautes de gestion, sans compter les nuages noirs sur l'eco quartier. Dans une entreprise, les actionnaires interviennent, c'est leur argent. Dans une ville, les conseillers doivent intervenir, c'est l'argent de leurs concitoyens.

Le 14 MAI au conseil municipal, les conseillers qui voteront le quitus au maire pour sa gestion et son budget supplémentaire partageront la responsabilité de la gestion catastrophique de notre ville !

NOUS VOUS ATTENDONS LE 14 MAI À 20H30 À LA MAIRIE